

Démarchage, soyez vigilants

Plusieurs démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux sont régulièrement signalés aux services municipaux.

Sachez que la Ville ne mandate aucune société pour ce type de démarche.

Nous vous invitons donc à rester prudents!





Pour mieux y faire face :

- Vérifiez systématiquement l'identité de la personne, demandez-lui sa carte professionnelle et un justificatif d'intervention.
- Évitez de faire entrer une personne inconnue, quelle que soit la raison invoquée
- En cas de comportement suspect, composez-le 17 ou le 112 ou contactez la Police municipale au 06 22 65 11 60.